SAINT-JACQUES
LE-MINEUR

AVIS PUBLIC
Calendrier des séances ordinaires du conseil 2027

Par la présente, les citoyens sont informés que, lors de la séance ordinaire du 17 novembre 2026, le conseil municipal a adopté, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2027, comme suit

19 janvier 2027	13 juillet 2027
9 février 2027	10 août 2027
16 mars 2027	14 septembre 2027
13 avril 2027	12 octobre 2027
11 mai 2027	9 novembre 2027
8 juin 2027	14 décembre 2027

Les séances ordinaires du conseil débutent à 19 h et se tiennent dans la salle du conseil située au 20, rue Principale, à Saint-Jacques-le-Mineur. Le lieu des séances pourra toutefois être modifié au cours de l'année, notamment pour le 119, rue Renaud, conformément aux dispositions légales applicables.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 20e jour du mois de novembre 2026.

Je, soussignée, Stéphanie Richer, directrice générale et greffière-trésorière, domiciliée à Sainte-Catherine, certifie, sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la Municipalité, entre 8 h et 22 h, en ce jour.

Stéphanie Richer, directrice générale et greffière-trésorière